

Délibération n°2412-09

L'an deux mille vingt-quatre, le seize décembre à 19 heures 15  
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes) étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard BRANDA, Maire.

Conseillers en exercice : 14  
Présents : 12  
Votants : 12

Etaient présents : Gérard BRANDA – Gérard STOERKEL – Sandrine BARRALIS – Ellane CALDEI-VIDAL – Michel CORSINI – Béatrice ROZIER – Fabrice FONTAINE – Philippe ALLEGRINI – Fabienne GALLI – Patrice MARTIN – Chantal BARBIER – Christian DI MARTINO

Absents : Karine FAGES – Jean-Marc BLANIC

Secrétaire : Christian DI MARTINO

**Objet : Modification de la tarification de  
L'eau – transformation d'une taxe en redevance**

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n°2404-09 du 9 avril 2024, le Conseil Municipal a délibéré pour modifier le règlement du service public de l'eau et ses annexes, notamment les conditions tarifaires.

Aujourd'hui, il convient de transformer une taxe « taxe sur conso eau » et son tarif fixé à 0.0213 € / m3 par une redevance reversée intégralement à l'Agence de l'Eau « Prélèvement sur la ressource en eau » dont le montant est de 0.0466 € / m3. Toute personne qui prélève de l'eau dans le milieu naturel est assujettie à une redevance pour prélèvement sur la ressource en eau. Elle est répercutée sur l'abonné via sa facture d'eau au prorata du volume d'eau consommé.

Cette modification interviendra à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,**

- **ACCEPTE** la transformation de la taxe « taxe sur conso eau » par la redevance « Prélèvement sur la ressource en eau » reversée intégralement à l'Agence de l'Eau dont le montant est fixé à 0.0466 € / m3, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,  
Pour extrait conforme

Le secrétaire,

  
Christian DI MARTINO

Le Maire,

  
Gérard BRANDA

Signé par : Gérard BRANDA  
Date : 17/12/2024  
Qualité : Maire